

# Les marais face à l'inéluçtable

**ÎLE DE RÉ** La réserve naturelle de Lilleau des Niges, qui fête ses 40 ans, est plus que jamais menacée par la montée des eaux. Or, le programme d'actions de prévention des inondations ne prend pas en compte sa protection. Explications

Cette année, la maison du Fier, située aux Portes-en-Ré fête ses 20 ans, et la Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges, ses 40 ans. Toutes deux sont gérées par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) qui a également comme priorité de protéger les milieux desquels ils dépendent. Les espaces naturels sur l'île de Ré sont nombreux, et concernent 80 % du territoire, ne rendant constructibles que 20 % de l'île. Cette réserve, située au nord de l'île, dans la commune des Portes-en-Ré, en est un exemple, à la fois terrestre et maritime, puisqu'elle s'étend sur ces deux espaces. Son objectif est notamment de protéger les oiseaux qui y sont nombreux, ainsi que la faune aquatique. « Souvent les gens n'en ont une vision que très partielle, on oublie la partie maritime », explique Jean-Christophe Lemesle, qui coordonne les actions de la LPO sur l'île. La réserve a une très grande importance pour les habitats prioritaires que sont les pré salés, les vasières et herbiers de zostère.

**Montée du niveau marin**  
Sur l'île de Ré, la priorité aujourd'hui est donnée à la protection des « personnes et des biens », selon le président de la Communauté de communes de l'île de Ré, Lionel Quillet. Le Papi 3 (Programme d'actions de prévention des inondations) ne prend pas en compte la réserve naturelle « en accord avec la LPO ». Pour l'organisme, l'idée est de réfléchir à l'adaptation de la gestion des espaces naturels, aux changements climatiques. Cette réflexion prend part au programme européen Life Nature Adapt. L'île de Ré fait partie des cinq sites pilotes en France, et est le seul côtier. Le principal enjeu est la montée du niveau marin. À

l'horizon 2050, les digues de la réserve pourraient commencer à être submergées, selon les calculs de la LPO. « Il a déjà augmenté, et on sait que la montée des eaux s'accélère », explique Jean-Christophe Lemesle. Mais si un évènement comme la tempête Xynthia de 2010 venait à se produire, « ça pourrait arriver beaucoup plus vite ». L'idée est de réfléchir aux compétences qui manqueraient au gestionnaire du site. Hypothétiquement, elles pourraient être compensées par l'extension de la réserve ou des mesures de conventionnements avec des propriétaires de marais pour assurer la gestion. « Ça paraît lointain mais, à moyen terme, ça finira par arriver. »

Dominique Chevillon, président de Ré Nature Environnement, association affiliée à Nature Environnement 17 et vice-président de la LPO France, explique : « On a fait un choix stratégique qui est qu'il y a des lieux pour lesquels on ne défendra pas les assauts de la mer, que ça soit sur la forme de submersion, ou sous la forme d'érosion forte. On laisse faire la nature. » C'est ce qui sera appliqué pour la réserve nationale naturelle de Lilleau des Niges. « Il y a des combats qu'on sait perdus d'avancé dans le moyen ou long terme. » Pour Lionel Quillet, une zone naturelle « ne doit pas être défendue pour être défendue » mais doit retourner biologiquement à la nature. La décision sur la façon dont il faut gérer ce lieu revient au propriétaire de la réserve, à savoir l'État. Sur cet espace précis, il n'y aura pas de lutte contre les éléments. « Ça revient à la nature, sauf que ça sera une nature marine, alors que c'est une nature terrestre », commente le vice-président de la LPO France. **Jeanne Maisiat**



Des balades sont organisées par la Maison du Fier pour observer les oiseaux.

aux. PHOTOS LPO

## Une réserve naturelle bien gardée

Julien Gernigon est un des gardes techniciens de la réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges. Son travail consiste à appliquer sur le terrain toutes les opérations du plan de gestion du lieu, établi par la LPO : agir pour la biodiversité. Il s'agit de connaître, de suivre et de compter les espèces présentes dans la réserve.

Pour les oiseaux, il y a un dénombrement mensuel à l'échelle de toute l'île de Ré, ce qui permet d'estimer la part de ceux qui sont présents dans la réserve et à l'extérieur. Sur le site en lui-même, des dénombrements sont effectués

sur les effectifs qui fréquentent le site, afin d'évaluer l'état des populations, et de se poser des bonnes questions sur la gestion du site.

Les données récoltées rejoignent ainsi des réseaux de suivis aux niveaux national et international. Le garde technicien de la réserve explique que cela permet « de comparer à nouveau avec nos effectifs pour savoir si on a un souci de population au niveau local ». Les populations de poissons sont également dénombrées deux fois par an, par échantillonnage.

Julien Gernigon est un agent commissionné. « On a pour mission de faire respecter la réglementation. » Le site est peu soumis aux infractions, selon le garde, à l'exception de l'été, où la partie maritime de la réserve naturelle est plus fréquentée. L'équipe s'occupe également de toute la gestion physique du site, ce qui concerne le maintien du balisage réglementaire. Pour la partie terrestre, il faut également gérer le milieu naturel, spécifiquement les flux hydrauliques de l'eau dans les marais. **J. M.**



Les gardes techniciens de la réserve naturelle s'occupent de la gestion hydraulique du lieu

